

Je soussigné(e)	(Prénom NOM)
adhérent / souscripteur au contrat	
numéro	(Numéro du contrat)

H CAPITAL 3 Code ISIN FR001400E177

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes garantis en capital à l'échéance et soumises au double risque de crédit ou de défaut de paiement de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd et de Goldman Sachs Group, Inc.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H CAPITAL 3
Emetteur	
Garant de la formule	Goldman Sachs Finance Corp International Ltd Goldman Sachs Group, Inc.
Garant de la formule	
Forme juridique	Titre de créance de droit français garanti en capital à l'échéance, présentant toutefois un risque de perte en capital partielle ou totale en cas de revente en cours de vie.
Code ISIN	FR001400E177
Agent de calcul	Goldman Sachs International, London, GB, ce qui peut être source de conflit d'intérêt.
Montant Nominal de l'émission	30 000 000 EUR
Devise	EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1 000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	L'Indice de référence Euro iStoxx® 50 Equal Weight NR Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5 % par an) est un indice actions créé, calculé et publié par STOXX, depuis le 16 février 2018. Il est composé des 50 plus grandes capitalisations boursières listées au sein de la zone euro. Les 50 actions composants l'Indice de référence sont sélectionnées annuellement et rebalancées trimestriellement. Contrairement aux indices standards dividendes nets non réinvestis, dont les composants sont pondérés principalement sur la base de leur capitalisation boursière flottante, l'Indice de référence Euro iStoxx® 50 Equal Weight NR Decrement 5 % équipondere l'ensemble de ses constituants. Ainsi, chaque action représente 2 % du poids global de l'Indice de référence à chaque date de rebalancement. L'Indice de référence est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5 % par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'Indice de référence peut avoir un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets non réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués par les actions composant l'Indice de référence sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice de référence

	en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes nets non réinvestis standard.
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Période de souscription	Du 20/01/2023 au 31/03/2023
Date d'émission	20/01/2023
Date de constatation initiale	03/04/2023
Dates de constatation Annuelle	Désignent les dates de constatation annuelle de remboursement anticipé automatique (si applicable) et les dates de versement du coupon conditionnel.
Dates de constatation Annuelle du coupon conditionnel	3 avril 2024; 3 avril 2025; 7 avril 2026; 5 avril 2027; 3 avril 2028; 3 avril 2029; 3 avril 2030; 3 avril 2031; 5 avril 2032; 4 avril 2033; 3 avril 2034; 3 avril 2035
Dates de constatation annuelle de remboursement anticipé automatique	3 avril 2025; 7 avril 2026; 5 avril 2027; 3 avril 2028; 3 avril 2029; 3 avril 2030; 3 avril 2031; 5 avril 2032; 4 avril 2033; 3 avril 2034
Dates de versement du coupon conditionnel et de remboursement anticipé automatique	Le 5 ^{ème} jour ouvré suivant la date de constatation annuelle de remboursement anticipé automatique (si applicable) et les dates de versement du coupon conditionnel
Date de constatation finale	03/04/2035
Date d'échéance	10/04/2035
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	12 ans maximum
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives du 20 janvier 2023 (ensemble, le "Prospectus") et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base (https://assets.ctfassets.net/42ch7ol4g0tf/1Dr6pd1x4BFFxxORtc0bT1/e289bb6b398a06e1a5c570f9b5b97992/22- 07 15 GS Series P Master Base Prospectus 15 July 22 Approved Version.pdf) et via le lien suivant pour les Conditions Définitives (https://www.goldmansachs-bourse.fr/media/fr/dokumente/Final_Terms_FR001400E177.pdf). La dernière version du Document d'Informations Clés ("DIC") relatif à ce titre de créance peut être consultée et téléchargée sur le site www.gspriips.eu. Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Les coupons seront automatiquement transférés sans frais sur le fonds en euros du contrat ou sur le fonds monétaire Federal Support Monétaire ESG Part P (FR0013440153) du contrat, ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros. En cas de bi-compartiment, les coupons seront automatiquement transférés sans frais sur le fonds en euros du compartiment en gestion libre.

Concernant les modalités lors du remboursement à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat ou sur un fonds à vocation sécuritaire du contrat, éligible au moment du versement.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Le titre de créance H CAPITAL 3 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 12 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date d'échéance fixée au 10/04/2035.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie.

À la date de constatation initiale, soit le 03/04/2023, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le retient comme niveau initial.

MÉCANISME DE VERSEMENT DU COUPON CONDITIONNEL (ANNEES 1 A 11)

À chaque date de constatation annuelle de versement du coupon conditionnel à partir de l'année 1, dès que l'Indice de référence ne baisse pas de plus de 20 % par rapport à son niveau initial, un mécanisme de versement du coupon est activé et le souscripteur reçoit, à la date de versement du coupon conditionnel correspondante :

Un coupon de 3%(2) au titre de l'année écoulée

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, le souscripteur ne reçoit pas de coupon au titre de l'année écoulée.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (ANNEES 2 A 11)

À chaque date de constatation annuelle de remboursement anticipé automatique à partir de l'année 2, dès que le niveau de l'Indice de référence est en hausse d'au moins 10 % par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé et le souscripteur reçoit, à la date de versement du coupon conditionnel et de remboursement anticipé automatique correspondante :

100% du capital investi

Gain de 3%⁽²⁾ par année écoulée

Un coupon de 3%⁽²⁾ dont le mécanisme est défini ci-contre (Soit un Taux de Rendement Annuel Brut Maximum de 5,87%)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Capital 3 se poursuivra jusqu'à l'échéance des 12 ans⁽¹⁾.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale, le 3 avril 2035, si le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial, 3 scénarios sont alors possibles.

Le souscripteur reçoit, à la date d'échéance, le 10 avril 2035 :

Scénario défavorable : Baisse⁽³⁾ de plus de 20 % de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial :

Capital investi (remboursement du capital à l'échéance)

(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut minimum de 0,00%⁽²⁾)

(Remboursement à hauteur de 100%)

Scénario médian : Baisse $^{(3)}$ de moins de 20 % (compris) ou hausse de moins de 10 % (non compris) de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial :

Capital investi

Un coupon de 3% au titre de l'année écoulée

(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 3,00%(2))

(Remboursement à hauteur de 103%)

Scénario favorable: Hausse de 10 % (compris) ou plus de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial:

capital investi

36% de gain (3%⁽²⁾ par année écoulée)

Un coupon de 3% au titre de l'année écoulée

(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 5,23%⁽²⁾)

La perte en capital serait totale en cas de défaut de paiement, de faillite de l'Emetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution du Garant de la formule.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques en page 1 de cette annexe.

(2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

(3) La baisse de l'Indice de référence est l'écart entre son niveau à la date de constatation initiale et son niveau de clôture à la date de constatation finale exprimée en pourcentage de son niveau initial.

Principaux facteurs de risque

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

Risque de perte de capital: Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie. En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. En outre, la valeur de remboursement du titre peut être inférieure au montant de l'investissement initial dépendant de la performance finale du sous-jacent.

Risque de crédit et Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/ du Garant: Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/ du Garant de la formule, le souscripteur est soumis à un risque de diminution de la valeur de ses titres de créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison de l'évolution, non seulement du niveau du sous-jacent, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risques liés à la réalisation d'évènements exceptionnels affectant les sous-jacents : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit peut prévoir des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Goldman Sachs International ou une de ses sociétés affiliées (collectivement, "GS") paiera à chaque distributeur une commission de distribution calculée sur le montant des titres de créance effectivement placés. La commission est incluse dans le prix d'achat des titres de créance et n'excédera pas 0,65 % TTC par an multiplié par la durée maximale des titres de créance. Le paiement de l'intégralité de la commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres de créance.

*hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Conditions contractuelles).

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son désinvestissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture du fonds.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations clés et de la documentation commerciale du support d'investissement H CAPITAL 3 - Code ISIN FR001400E177, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,

Annexe complémentaire de présentation du support – H CAPITAL 3 - Code ISIN FR001400E177

- les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
- o l'absence de garantie en capital en cours de vie du support,

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée de vie maximale de H Capital 3 est de 12 ans.	□ Vrai	□ Faux		
À chaque date de constatation annuelle à compter de l'année 1 et jusqu'au remboursement de H	□ Vrai	□ Faux		
Capital 3, un mécanisme de versement du coupon est activé si l'Indice de référence n'a pas baissé				
de plus de 20 % par rapport à son niveau initial.				
À chaque date de constatation annuelle à compter de l'année 2, dès que le niveau de l'Indice de	□ Vrai	□ Faux		
référence Euro iStoxx 50 Equal Weight NR Decrement 5 % est en hausse d'au moins 10 % par				
rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique est activé.				
H Capital 3 offre une garantie en capital à l'échéance mais présente néanmoins un risque de perte	□ Vrai	□ Faux		
en capital partielle ou totale en cours de vie (rachat, arbitrage, conversion en rente et décès).				
L'Indice de référence Euro iStoxx® 50 Equal Weight NR Decrement 5 % est calculé en	□ Vrai	□ Faux		
réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et en				
retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an, supérieur à la moyenne historique des				
dividendes de l'Indice de référence. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau du				
prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice de référence en sera pénalisée par rapport au				
même indice standard dividendes nets non réinvestis.				
Fait à , le , le , le , le , le , le ,				
Signature de l'adhérent /du souscripteur				

précédée de la mention « lu et approuvé »

SURAVENIR: Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).